



Réunion du 11 mars 2019

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67
Désignations contrôleurs : M. Yassin AMCHACHTI 06 17 01 97 54
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79
Responsable de la sous-commission des jeunes arbitres : M. Florian REBAUD 06 28 47 08 76
Responsable formation arbitres : M. Victor PEREIRA 06 16 98 37 18
Responsable adjoint de la sous-commission des jeunes arbitres : M. Victor PEREIRA 06 16 98 37 18
Désignations U18 : M. Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
Désignations U15 : M. Jonathan THESSERRE 07 82 57 30 57
Désignations assistants Ligue jeunes : M. Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67
Valideur des rapports d'observation jeunes : M. Martin BOUCHET 06 41 88 45 50

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur ; les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

RAPPEL

Devant un certain nombre de cas déjà signalés, la SCJA tient à rappeler aux jeunes arbitres qu'ils doivent rester joignables sur leur portable, en ayant des numéros de téléphone attribués et à jour avec le District.

De plus, vous êtes priés de répondre aux messages laissés par les clubs ou les membres de la SCJA.

LIVRE SUR LES LOIS DU JEU

Messieurs les arbitres, si vous souhaitez acquérir le livre sur les « lois du jeu », il est disponible à la Commission des Arbitres du District de la Loire, au prix de 28 €. Prière de faire un chèque à l'ordre du District de la Loire.

COURRIERS REÇUS

Fc Plaine Poncins : représentation de M. LEMCHIRGUI Wael pour votre club.
St Chamond : courrier concernant la rencontre U18 D2 du 9 mars.
M. LAIDOUNI Amine : numéro de téléphone.
M. LOMBARD Grégory : absence au stage des 8 et 9 mars.
M. FOURNIER Alexis : absence au stage des 8 et 9 mars.
M. DIAF Medhi : envoi de RIB.
M. BENMAMMAR Medhi : certificat médical
M. GEZGIN Metehan : bulletin de sortie en date du 26 février, pour absence au stage des 8 et 9 mars.
M. PRUNET Gaspard : indisponibilité posée pour absence au stage des 8 et 9 mars.

IMPAYES

Pour tous les dossiers d'impayés il faut obligatoirement la feuille de frais, la feuille d'impayé, un RIB.

INDISPONIBILITE

Mlle. JOSE Laetitia : 8 jours à partir du 10 mars.

CONVOCATION ARBITRES

M. CHAOUCHE Adil : vous êtes convoqué à la SCJA, le lundi 25 mars à 20h, pour affaire vous concernant.
MM. AGOUNE Mohamed, AUGÉ Arthur, FOURNIER Alexis, LOMBARD Grégory, MAGERIT Mickael, ROGUES Lucas, ROUABAH Issam : vous êtes convoqués à la SCJA, le lundi 25 mars, à 20h10.
M. SAHLI Fide : vous êtes convoqué à la SCJA, le lundi 25 mars, à 20h45.
M. PIGNATELLI Bastien : vous êtes convoqué à la SCJA, le lundi 25 mars, à 20h55.

AVIS IMPORTANT AUX ARBITRES

DEMATÉRIALISATION RAPPORTS D'ARBITRAGE



Les **arbitres** ont dorénavant la possibilité de **saisir leurs rapports en ligne** en se connectant sur « **Mon Espace FFF** ».

- Une fois connecté, l'officiel doit cliquer sur le bouton « **Accéder à Mon Espace Officiel** »

- L'accès se fait depuis la rubrique « **Accès Spécifiques** » :

* Pour les **Arbitres** :

- Mes rapports d'arbitrages = permet à l'arbitre de visualiser ses rapports à saisir

- Historiques de mes rapports d'arbitrage = permet à l'arbitre de visualiser l'historique de ses rapports saisis

Une fois que l'officiel a accédé au menu « **Mes rapports d'arbitrage** », il voit la liste des rencontres sur lesquelles il est désigné.

Pour afficher le formulaire de saisie du rapport, **l'officiel doit cliquer sur « A SAISIR » sous la rencontre en question.**

- La plupart des informations connues sur le match sont remplies.

Les **boutons** :

- **Enregistrer le rapport** = le rapport est enregistré et encore modifiable

- **Valider le rapport** = le rapport est validé et n'est plus modifiable ; il devient uniquement consultable.

Le rapport ainsi validé est directement transmis aux instances.